

Tribune Chapaisienne

**PLAN
NORD**



Consultez l'article • PAGE 2

Lancement du Comité
de diversification
économique de Chapais

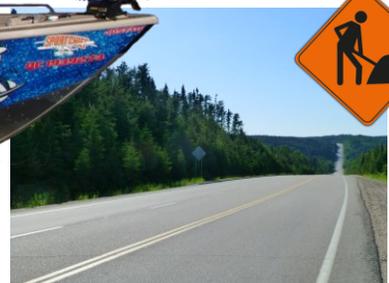
aschii nipii



un PÉRIPLÉ SONORE
autour d'EEYOU ISTCHEE
et de la JAMÉSIE

Consultez l'article • P. 26-27

**LANCEMENT
D'ASCHII NIPII**
(terre) (eau)



Consultez l'article • P. 4-5

**133 MILLIONS POUR
LES ROUTES ET LES
AÉROPORTS DU NORD**

UNE 17^e ÉDITION pour le Festival du doré!

Plus de 1000 pêcheurs se sont déplacés pour participer au plus grand tournoi de pêche au Québec! Nous vous invitons à consulter la liste des gagnants des différentes catégories • PAGE 7-13

BAIE-JAMES
Vivre autrement!



www.baiejamesvivreautrement.com

Consultez l'article • PAGE 16

**NOUVELLE IMAGE
RÉGIONALE**

LANCEMENT DU COMITÉ DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE DE CHAPAIS

Chapais, le 30 mai 2016 – C'est samedi dernier que le ministre des Forêts, de

la Faune et des Parcs, monsieur Laurent Lessard, accompagné du député d'Ungava, monsieur Jean Boucher, lançait officiellement le Comité de diversification économique de Chapais. Une quarantaine de personnes s'étaient réunies à l'Hôtel de Ville pour cette importante annonce. Les deux élus en ont

aussi profité pour annoncer une aide financière de 200 000 \$ à l'entreprise BoréA, installée près de Chapais Énergie, qui produit des huiles essentielles à partir de la biomasse forestière.

« Je suis très heureux de ces deux annonces ! Elles démontrent bien la volonté du gouvernement du Québec de soutenir la relance économique de la ville de Chapais et de tirer avantage de la présence d'une locomotive de développement comme Chapais Énergie. Je



Les deux élus en ont aussi profité pour annoncer une aide financière de 200 000 \$ à l'entreprise BoréA.

remercie le ministre Lessard et notre député, Jean Boucher, pour leur écoute et pour tout le soutien qu'ils offrent à notre communauté » a mentionné le maire de Chapais, monsieur Steve Gamache.

Ce comité de diversification économique avait été annoncé le 9 octobre dernier par le ministre responsable de la région du Nord-du-Québec, M. Luc Blanchette, et du député d'Ungava lors de la confé-

rence de presse portant sur la nouvelle entente intervenue entre Chapais Énergie et Hydro-Québec. Une

première rencontre de démarrage de ce comité a déjà eu lieu le 6 mai en présence des gens de la Société du Plan Nord, de représentants de plusieurs ministères et d'Hydro-Québec. La prochaine rencontre aura lieu le 22 juin. L'objectif de ce comité est de présenter, au plus tard en décembre pro-

chain, un plan de diversification économique, qui sera mis en œuvre au cours des trois prochaines années pour soutenir des projets innovants et créateurs d'emplois, ce qui mènera à l'atteinte de la vision issue de notre planification stratégique: « Chapais 2023, un milieu de vie passionnant et prospère comptant plus de 3 000 personnes fières et engagées dans la communauté ».

Source : Lise Aubin, directrice générale de la Corporation de développement économique de Chapais, 418-745-2511 poste 30238



DEUX NOUVELLES MESURES VISANT À MIEUX PROTÉGER LES CYCLISTES

Deux mesures visant à mieux protéger les cyclistes sont maintenant en vigueur au Québec, à la suite de modifications apportées récemment au Code de la sécurité routière (CSR). L'une d'entre elles précise notamment la distance à

transports, M. Jacques Daoust.

Garder une distance sécuritaire

Ainsi, un amendement au CSR vient préciser l'interdiction pour le conducteur d'un véhicule routier de dépasser un cycliste à l'intérieur d'une même voie de circulation, à moins qu'il ne réduise la vitesse de son véhicule et qu'il ne maintienne une distance raisonnable entre son véhicule et la bicyclette lors de la manœuvre. Cette distance raisonnable est de 1,5 m sur une route où la limite de vitesse est de plus de 50 km/h et de 1 m sur les routes où la limite de vitesse est de 50 km/h ou moins. L'amende prévue

En ce qui concerne l'emportierage, les nouvelles dispositions législatives visent à augmenter les sanctions prévues pour tout occupant d'un véhicule routier qui ouvre sa portière sans s'assurer de pouvoir faire la manœuvre sans danger. L'amende de 30 \$ à 60 \$ passe de 200 \$ à 300 \$.

Pour bien exécuter la manœuvre, il est conseillé de vérifier son angle mort, de bien regarder dans ses rétroviseurs et d'ouvrir la portière avec la main opposée à la portière pour mieux voir ce qui se trouve dans l'angle mort.

Durant le mois de juillet, la Société de l'assurance automobile du Québec et le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports mèneront des actions de communication visant à rappeler aux automobilistes les nouvelles règles relatives à la distance qu'il faut dorénavant respecter lorsque l'on dépasse un cycliste, et de l'affichage est déjà en place à Montréal et à Québec pour prévenir l'emportierage.



***DISTANCE DE 1,5m pour une route où la limite de vitesse est de plus de 50 km/h**

respecter lorsque les conducteurs de véhicules routiers dépassent les cyclistes et l'autre sanctionne plus sévèrement l'ouverture sans précaution de la portière d'un véhicule routier, ce qui peut causer un emportierage.

« Nous signalons clairement notre volonté de protéger encore plus les cyclistes sur nos routes. Les nouvelles mesures s'ajoutent aux efforts de sensibilisation que nous mettons en place avec nos partenaires, pour instaurer un meilleur partage de la route entre les usagers », a indiqué le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des

pour le non-respect de cette règle est de 200 \$ à 300 \$ et amène l'inscription de 2 points d'inaptitude au dossier du conducteur. Le Code de la sécurité routière permet de franchir une ligne continue pour dépasser un cycliste s'il est possible de le faire sans danger.

Des sanctions renforcées pour contrer l'emportierage



Pour plus de renseignements, consultez le site Web de la Société de l'assurance automobile du Québec à saaq.gouv.qc.ca et celui du Ministère au www.transports.gouv.qc.ca.



**Insectes piqueurs :
ne contribuez pas à
leur prolifération !**

***Chez moi,
je fais ma part !***

Je vide tous les contenants et nettoie
les endroits susceptibles d'amasser
de l'eau stagnante.

*Saviez-vous que
les moustiques
se reproduisent dans
l'eau stagnante ?*



larves de moustique



Visitez-nous au gdg.ca et pour toute question
concernant votre solution écologique de contrôle des
insectes piqueurs, cliquez sur le bouton Réponses
sur le **Bti** de notre page d'accueil.



Pour information ou signaler une
présence nuisible : la ligne
info-moustique au 1 844 840-8700
ou infomoustique@gdg.ca

133 MILLIONS \$



Investissements 2016-2018 dans les infrastructures de transport

Chibougamau, 29 juin 2016 – Le
député d'Ungava, M. Jean Bou-
cher, annonce, au nom du ministre
des Transports, de la Mobilité du-
rable et de l'Électrification des
transports, M. Jacques Daoust, et
du ministre délégué aux Mines et
ministre responsable de la région
de l'Abitibi-Témiscamingue et de la
région du Nord-du-Québec, M. Luc
Blanchette, des investissements to-
talisant 132,8 millions de dollars,

pour la période 2016-2018, dans le
réseau routier de la région du Nord-
du-Québec et dans des infrastruc-
tures aéroportuaires nordiques.

« Il va sans dire que ces investisse-
ments constituent un puissant mo-
teur économique et de création
d'emplois. Ils répondent également
aux besoins de la région du Nord-
du-Québec en matière d'infras-
tructures de transport efficaces et
de qualité », a souligné M. Boucher.

73,7 M\$ pour le réseau routier

Un montant de 73,7 millions de dol-
lars est destiné au réseau routier de

POUR LES ROUTES ET LES AÉROPORTS DU NORD



la région, dont 9,9 millions proviennent de partenaires.

Grâce à ces investissements, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports réalisera, notamment, des travaux de traitement de surface du kilomètre 30 au kilomètre 103 de la route d'accès à la communauté crie d'Eastmain. Il entreprendra différents travaux de réfection de la chaussée du kilomètre 104 au kilomètre 121 de la route 109, ainsi que du kilomètre 112 au kilomètre 122 de la route 113.

Des interventions sur différentes structures sont également prévues, dont des travaux de réfection du pont au-dessus de la rivière Waswanipi, sur la route 113, ainsi que du pont au-dessus de la rivière Boivin, sur le chemin des 10e-et-1er Rang Ouest. Le remplacement de divers ponceaux sur la route 1005, reliant les villes de Matagami et de Lebel-sur-Quévillon, ainsi qu'au kilomètre 284 de la route 113 est également inscrit à cette programmation.

Au total, des interventions sont prévues sur 73 km de chaussées et sur 15 structures, dont 2 du réseau municipal. « Je me réjouis de ces investissements sur le réseau routier du Nord-du-Québec. Ils contribueront à la

création de près de 450 emplois et permettront à la population de compter sur un réseau routier encore plus fiable et sécuritaire qui contribue au développement économique et à la qualité de vie », a indiqué le ministre responsable de la région, M. Luc Blanchette.

59,1 M\$ pour les aéroports nordiques

Par ailleurs, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports prévoit des investissements 59,1 millions de dollars dans les infrastructures de plusieurs aéroports nordiques, dont l'aéroport de Chibougamau-Chapais. « Des travaux majeurs dans certains aéroports nordiques sont essentiels afin d'assurer la mobilité des personnes et des biens dans des lieux parfois difficilement accessibles. Ils visent, entre autres, à améliorer l'accès à des communautés qui pourraient être appelées à jouer un rôle important dans la mise en oeuvre du Plan Nord », a ajouté M. Blanchette.

« Ces investissements substantiels dans le réseau routier et dans plusieurs aéroports du Nord-du-Québec stimuleront l'économie et contribueront à doter la région d'infrastructures de transport aptes à jouer leur rôle en matière de dé-

veloppement économique et social », a conclu le ministre Jacques Daoust.

Les détails de ces investissements sont disponibles sur le site Web du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, à l'adresse www.transports.gouv.qc.ca

Sources :

Melissa Turgeon
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports,
de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
Tél. : 418 643-6980

Gabrielle Fallu
Attachée de presse
Cabinet du ministre délégué aux
Mines et ministre responsable de la
région de l'Abitibi-Témiscamingue
et de la région du Nord-du-Québec
Tél : 418 643-7295

Frédérique Brais-Chaput
Attachée politique Bureau du député
d'Ungava
Tél. : 418 748-6046

Pour information :
Relations avec les médias
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec
Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724



MODERNISATION DES QUAIS : PHASE 1 TERMINÉE

Chapais, le 21 juin 2016 – Le Festival du Doré Baie-James annonce la réalisation de la phase 1 du projet de modernisation des quais. Les quais sont maintenant installés et prêt à être utilisés. « Nous avons dû agir rapidement pour être certains que les quais soient prêts pour le festival. Je suis très heureuse de pouvoir procéder à l'inauguration de la phase 1 aujourd'hui » déclare la présidente Nancy Toulza.

D'abord la phase 1, puis la phase 2

Il était indispensable qu'une partie des quais soit changée avant le début du festival car elle n'était plus adéquate pour être utilisée dans le cadre du tournoi. « En effet, leur état ne répondait plus à

nos exigences en terme de fiabilité et de sécurité considérant l'importance de l'achalandage. » en-

chaîne Mme Toulza. L'organisation a donc décidé de diviser le projet en deux phases et d'exécuter la première en priorité. Cette dernière comprend deux sections pouvant recevoir un total de 24 embarcations en plus du débarcadère. La deuxième phase viendra remplacer les quais de bois situé de l'autre côté du débarcadère et pourra recevoir jusqu'à 16 embarcations. « Toutefois leur état nous permet de les réutiliser pour la 17e édition. Le tout nous donne un répit afin d'avoir un peu plus de temps pour finaliser le projet. Le financement de la 2e phase est presque complété » ajoute Dany Boulianne, directeur informatique et chargé de projet. L'organisation compte mettre aux enchères les anciens quais de bois à la fin de la présente édition pour permettre de compléter le financement de la phase 2 et ainsi finaliser le projet rapidement. La valeur totale du projet s'élève à près de 200 000\$.



Des infrastructures de qualité accessibles gratuitement

L'un des objectifs du projet était d'offrir des quais sécuritaires et faciles d'accès à toute la population ainsi qu'aux touristes et ce, tout à fait gratuitement. Les nouveaux quais sont plus stables, plus sécuritaires et permettent de maintenir le nombre d'emplacements disponibles et de les adapter aux embarcations d'aujourd'hui, ce qui facilitera grandement le déroulement des tournois de pêche organisés dans le cadre du Festival du Doré. L'entretien des quais sera assuré par le Festival du Doré Baie-James. « Cela va bien au-

delà des 10 jours du Festival; nous voulons que les quais soient disponibles de manière permanente. C'est une façon pour nous de contribuer au développement de notre milieu. » Mentionne Nancy Toulza.

Un projet rendu possible grâce à l'appui du milieu

Le Festival du Doré Baie-James a pu compter sur la collaboration de nombreux partenaires notamment Mécanique Sport Plus, dépositaire des quais Candock avec un investissement de plus de 30 000\$. La Société du Plan Nord, L'Administra-

tion Régionale de la Baie-James, les Fonds Eastmain, le député d'Ungava Jean Boucher et la Ville de Chapais ont également participé au financement du projet de concert avec des entreprises du milieu tel que la clinique Iris, Banquets fins gourmets, Nor-Électrique, entreprises Alain Maltais, Équipement de Bureau Ungava et la Caisse Desjardins de Chibougamau-Chapais. Le reste du financement est assuré en partie grâce à la mise aux enchères des anciens quais.

Alexandre-Maxim Jacob
Festival du doré Baie-James
Directeur Marketing



NOS GRANDS GAGNANTS 2016

VOLET

BAIE-JAMES

PRIX DE 1000 \$

NOMS DES GAGNANTS	VILLES
M Jimmy Alexandre-Couture	Chapais
Mme Gertrude Gaudreault	Chibougamau
M Paul Dicaire	Chibougamau
M Jean-Philippe Lessard	St-Jean-sur-Richelieu
Mme Kim Kirouac	Chapais

5 POSITIONS PIGÉES AU HASARD PARMIS
TOUS LES PARTICIPANTS



VOLET PÊCHE À L'ANCIENNE	POSITIONS	PRIX	NOMS DES GAGNANTS	VILLES	POINTAGES
	3 ^{ième}	200 \$	M Nathan Fréchette	Chibougamau	51
	2 ^{ième}	300 \$	M Tommy Fréchette	Chibougamau	52
	1 ^{ère}	500 \$	M Daniel Fréchette	Chibougamau	61

LES POINTS SONT CUMULÉS SELON L'EMBARCATION, L'ÂGE DU PARTICIPANT, LES PRISES DE LA JOURNÉE, AINSI QUE DE LA VALEUR DES CARTES PIGÉES. LES VALEURS DES CARTES TIRÉES AU HASARD SONT LES SUIVANTES :

AS=12 2=5 3=2 4=8 5=1 6=9 7=6 8=10 9=7 10=13 J=11 Q=3 K=4



VOLET JEUNESSE	POSITIONS	PRIX	NOMS DES GAGNANTS	VILLES	POINTAGES
	4 ^{ième}	Console X Box	Mlle Léa Forgues	Val d'Or	29,186
	26 ^{ième}	Haut-parleur sans-fil	M Jérémy Messier	Wickham	22,391
	32 ^{ième}	Écouteur sans-fil	M Antoine Fréchette	Chibougamau	27,771
	45 ^{ième}	Tablette électronique	M Denis Watson	Chibougamau	19,228
	57 ^{ième}	Coffre et leurres à pêche	Mlle Jade Laforge	Chibougamau	17,198

PRIX POUR LE PLUS GROS DORÉ, 1 BILLET GRATUIT POUR LE VOLET AMATEUR DE LA 18^e ÉDITION POUR LE VOLET JEUNESSE : AVEC UN POINTAGE DE 31,116, M LOUIK LAFRENIÈRE-AUDET D'AMOS.

	POSITIONS	PRIX	NOMS DES GAGNANTS	VILLES	POINTAGES
VOLET FÉMININ	23^{ième}	PANIER DE PRODUITS (INSTITUT BEAUTÉ CHIC) +1 BILLET AMATEUR	<i>Jocelyne Morissette</i>	Deux-Montagnes	26,734
	72^{ième}	FORFAIT POURVOIRIE CHIBOUGAMAU (POURVOIRIE CHIBOUGAMAU)	<i>Sophie Turcotte</i>	Québec	22,800
	77^{ième}	PANIER DÉCOUVERTES (SALON PASSION DONATELLO) +1 BILLET AMATEUR	<i>Brittany Bouchard</i>	Chapais	22,703
	155^{ième}	PANIER DE PRODUITS (UNIPRIX) +1 BILLET AMATEUR	<i>Nancy Tremblay</i>	Chapais	19,838
	162^{ième}	1500\$ EN ARGENT (MARCHÉ BONICHOIX)	<i>Shanna Goulet</i>	Fabre	19,629

PRIX POUR LE PLUS GROS DORÉ, 1 BILLET GRATUIT POUR LE VOLET AMATEUR DE LA 18^e ÉDITION POUR LE VOLET FÉMININ : AVEC UN POINTAGE DE 40,681, MME KARINE THIBEAULT DE LA TUQUE.



	POSITIONS	BATEAUX PRINCECRAFT	NOMS DES GAGNANTS	VILLES	POINTAGES
VOLET PRINCECRAFT	71 ^{ième}	HOLIDAY 16 PIEDS	<i>Anabelle Messier</i>	Wickham	21,814
	31 ^{ième}	FISHERMAN 14 PIEDS	<i>Marie-Eve Cloutier</i>	Alma	25,740
	71 ^{ième}	FISHERMAN 14 PIEDS	<i>Kathya Kirouac</i>	Québec	31,331
	40 ^{ième}	FISHERMAN 14 PIEDS	<i>Cynthia Watson</i>	Chibougamau	22,667
	118 ^{ième}	FISHERMAN 14 PIEDS	<i>Nathaniel Ménard</i>	Chibougamau	18,304
	118 ^{ième}	HOLIDAY 16 PIEDS	<i>Médéric Doyon</i>	Val d'Or	17,173

LES 6 POSITIONS PIGÉES AU HASARD SE MÉRITENT 4 BATEAUX PRINCECRAFT FISHERMAN 14 PIEDS, ET 2 BATEAUX PRINCECRAFT FISHERMAN 16 PIEDS, TOUS AVEC DES MOTEURS MERCURY 4 TEMPS ET REMORQUES

LE GRAND GAGNANT DU VOLET PRINCECRAFT, SE MÉRITANT UNE EMBARCATION PRINCECRAFT SPORT 177 2016 ÉQUIPÉ D'UN MOTEUR HORS-BORD MERCURY DE 115 EXLPT EFI 4 TEMPS, AVEC SA PRISE DE 10,890LBS MESURANT 31,961PO. POUR UN POINTAGE DE 42,851, M ÉRIC MÉNARD DE CHIBOUGAMAU



LA PLUS GROSSE PRISE	DATES	NOMS DES GAGNANTS	VILLES	POINTAGES
DE CHAQUE JOUR DE PÊCHE DU VOLET PRINCECRAFT SE MÉRITANT CHACUN UN BILLET GRATUIT POUR LA 18^E ÉDITION	24 JUIN	<i>Stéphane Forgues</i>	Chapais	41,002
	25 JUIN	<i>Richard Deschênes</i>	Chibougamau	36,001
	26 JUIN	<i>Daniel Messier</i>	Wickham	33,903
	28 JUIN	<i>Jocelyn Roy</i>	Québec	33,659
	29 JUIN	<i>Patrick Audet</i>	Amos	39,694
	30 JUIN	<i>Mathieu Boulianne</i>	Jonquière	30,929



Volet PRO VIP	POSITIONS	PRIX	ÉQUIPES GAGNANTES	VILLES	POINTAGES
	10 ^{ième}	1 000 \$	<i>Bonne Pêche</i>	Beloeil	181,686
	9 ^{ième}	1 000 \$	<i>DreamFishing</i>	Saint-Félicien	182,045
	8 ^{ième}	1 000 \$	<i>Mécanique Sport Plus</i>	Chibougamau	184,467
	7 ^{ième}	1 000 \$	<i>LMJ</i>	Chapais	187,761
	6 ^{ième}	1 000 \$	<i>Écotone Chibougamau</i>	Chibougamau	188,401
	5 ^{ième}	2 000 \$	<i>Team Canada Pro</i>	Rouyn-Noranda	189,035
	4 ^{ième}	3 000 \$	<i>Équipe Messier</i>	Wickham	191,175
	3 ^{ième}	5 000 \$	<i>Pro-Nature Blackburn&Fils</i>	Alma	191,914
	2 ^{ième}	7 000 \$	<i>Team Mécanique Sport Plus</i>	Chapais	211,751
1 ^{ère}	12 000 \$	<i>Luckybud</i>	Rouyn-Noranda	213,725	

PRIX DU PLUS GROS DORÉ POUR LA CATÉGORIE PRO VIP

1^{ER} JUILLET : PRIX 1000\$: MESURANT 28,215 PO. AVEC UN POIDS DE 7,08LBS, DE ROUYN-NORANDA, L'ÉQUIPE LUCKYBUD

2 JUILLET : PRIX 1000\$: MESURANT 30,132 PO. AVEC UN POIDS DE 9,33LBS, DE CHIBOUGAMAU, L'ÉQUIPE MÉCANIQUE SPORT PLUS

MEILLEURE REMONTÉE

REMPORTANT UN BILLET POUR LE PRO-VIP 2017 AVEC UNE REMONTÉE DE 73,870 POINTS, DE CHIBOUGAMAU, L'ÉQUIPE JEAN DUMAS FORD MULTI CONCESSIONNAIRE

Gagnants volet Amateur





TOMAGOLD ACQUIERT LA PROPRIÉTÉ OBALSKI ET CONSOLIDE SA POSITION DANS LE CAMP MINIER DE CHIBOUGAMAU

Ancien producteur aurifère, la propriété comprend une concession minière

Montréal (Québec), le 31 mai 2016 – Corporation TomaGold (TSXV: LOT) (« TomaGold » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui la signature d'une entente visant l'acquisition de la propriété Obalski auprès de David Malouf et 2736-1179 Québec Inc.. La propriété comprend 22 claims et une concession minière couvrant une superficie totale de 344,8 hectares. Elle est située à 3 km au sud de la ville de Chibougamau.

La propriété Oblaski comporte sept zones minéralisées distinctes, un puits d'une profondeur de 85 mètres et deux rampes d'accès. La propriété a fait l'objet de 230 forages, consistant principalement de sondages de surface, pour un total de plus de 60,000 mètres. En 1964, United Obalski Mining Co. Ltd extrait un total de 90 093 tonnes courtes à des teneurs de 3,0 g/t Au, 6,2 g/t Ag et 1,53% Cu.

David Grondin, président et chef de la direction de TomaGold, a



déclaré : « L'acquisition de la propriété Obalski s'inscrit parfaitement dans notre stratégie de développer des propriétés aurifères prometteuses dans le camp minier de Chibougamau. Fait intéressant, il s'agit du même scénario que Monster Lake avant que l'on fasse son acquisition. Bien que la propriété Obalski a fait l'objet d'un nombre important de forages, il s'agit principalement de forages à faible profon-

deur. Après une étude préliminaire des données recueillies sur la propriété, nous sommes d'avis que la propriété possède un excellent potentiel de découverte en profondeur. De plus, nous croyons que l'utilisation des technologies d'exploration d'aujourd'hui nous aidera à mieux cibler les prochains travaux d'exploration ».

La transaction visant la propriété Obalski est sujette à l'approbation des autorités réglementaires et les actions ordinaires qui seront émises suivant la signature des ententes seront assujetties à une période de détention obligatoire de 4 mois et 1 jour. (...)

Pour plus d'information :

David Grondin

Président et
chef de la direction
(514) 583-3490
www.tomagoldcorp.com

TOMAGOLD : IAMGOLD INTERSECTE UNE DEUXIÈME ZONE AURIFÈRE SUR LE PROJET MONSTER LAKE

Montréal (Québec), le 15 juin 2016 – Corporation TomaGold (TSXV: LOT) (« TomaGold » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer les résultats de forage publiés aujourd'hui par IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD ») sur le projet Monster Lake, situé 50 kilomètres au sud-ouest de Chibougamau (Québec), au Canada.

Propriété Monster Lake (45% TomaGold / 50% IAMGOLD)

IAMGOLD a rapporté les résultats d'analyse de son programme de forage d'hiver complété en avril 2016 et totalisant 8 105 mètres provenant de 21 forages au diamant. (...)

Le programme de forage d'hiver 2016 visait à évaluer des cibles développées à partir de forages précédents et des programmes de cartographie ou de tranchées complétés à l'été 2015. Les cibles étaient encore concentrées dans les extensions de la zone de cisaillement de Monster Lake (« ZCML ») qui contient la zone 325--Mégane et les structures adjacentes identifiées par le programme d'exploration.

Craig MacDougall, vice-président principal, Exploration, pour IAMGOLD a indiqué : « Les résultats d'analyse du programme de forage d'hiver provenant d'une deuxième zone le long de la structure ZCML principale et d'un secteur situé de 200 à 400 mètres au nord de la zone 325--Mégane ont donné des résultats prometteurs. Ces derniers améliorent davantage notre compréhension géologique du secteur, ce qui guidera l'exploration future. »

David Grondin, président et chef de la direction de TomaGold, a déclaré : « Nous sommes très satisfaits des progrès réalisés sur Monster Lake par IAMGOLD. À chaque phase des travaux, nous ressortons avec plus de résultats positifs et d'informations sur la géologie de la propriété. D'après ce que nous avons vu depuis le début des travaux sur Monster Lake, nous sommes de plus en plus convaincus que la propriété recèle un potentiel aurifère important. »

Prochaines étapes

Du forage supplémentaire sera nécessaire pour évaluer la possibilité de délimiter une nouvelle lentille et de continuer à explorer la ZCML pour y découvrir d'autres zones minéralisées. Le programme d'été 2016 vient de débuter et comprendra de la cartographie géologique et structurale additionnelle, des levés géochimiques et géophysiques spécifiques et un suivi sur le programme de forage au diamant si les conditions météorologiques le permettent plus tard dans l'année.

(...)

Pour plus d'information :

David Grondin

Président et
chef de la direction
(514) 583-3490
www.tomagoldcorp.com



LANCEMENT OFFICIEL - NOUVELLE

Chibougamau, le 29 juin

2016 - La ruée vers le Nord est fière de vous présenter

la nouvelle image régionale : Baie-James, Vivre autrement! qui sera véhiculée à travers la province de Québec.

Étant responsable de la stratégie promotionnelle de la Baie-James, la promotion de la région ne se fera plus via le nom de La ruée vers le Nord. C'est maintenant sous le nom de Baie-James, Vivre autrement que le Portail Web régional, la page Facebook régionale ainsi que tous les outils promotionnels seront diffusés.

Ces changements font suite aux expériences vécues dans les différents Salons et Foires de l'emploi des dernières années. « Le terme Nord est très relatif! Lorsqu'on entend La ruée vers le Nord, cela pouvait évoquer différents endroits dépendamment de l'interlocuteur. Pour une personne de Montréal, le Nord c'est St-Jérôme ou Mont-Tremblant et pas nécessairement la Baie-James. Nous avons donc décidé de travailler sur une nouvelle image en mettant l'accent sur le nom de la région. Étant plus précis, cela nous permet de

IMAGE RÉGIONALE

nous concentrer davantage sur l'essentiel du message qui est promouvoir la Baie-James, ses opportunités de carrière et son style de vie. » mentionne le coordonnateur, Tommy Imbeault.

Pour tout connaître sur la région,

Baie-James tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de celle-ci. L'orga-

nisme est aussi porteur de la signature visuelle BAIE-JAMES, VIVRE AUTREMENT, via la page Facebook et le Portail Web régional, www.baiejamesvivreaurement.com. Celui-ci regroupe toutes les informations concernant la Baie-James, les

BAIE-JAMES
Vivre autrement !



www.baiejamesvivreaurement.com

www.baiejamesvivreaurement.com ou sur la page Facebook Baie-James, Vivre autrement!

À propos de La ruée vers le Nord

La ruée vers le Nord est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de faire la promotion de la

municipalités qui s'y trouvent, les postes à pourvoir et plus encore.

Pour Information:

Tommy Imbeault, Coordonnateur La ruée vers le Nord 418 748-1141 # 255 coordo@larueeverlsenord.com



TRANSPORT COLLECTIF

Je roule écolo... t'embarques?

7/7 JOURS

chapais
Ligneverte



Horaire

TAXI	Départ de Chapais	Départ de Chibougamau
AM	7 h 20	8 h 00
MIDI	12 h 00	12 h 30
PM	16 h 00	16 h 30

- Transports disponibles du lundi au vendredi.
- Les heures de départ peuvent varier légèrement selon les demandes.
- Il n'y a pas de points d'embarquement prédéfinis. Le taxi va vous chercher et vous déposer à l'endroit de votre choix à Chapais et Chibougamau.



Horaire Autobus MAHEUX

	Départ de Chapais	Départ de Chibougamau
MATIN	non-disponible	9 h 20
SOIR	21 h 20	non-disponible

- Transports disponibles 7/7 JOURS.
- Les heures de départ seront fixes.
- **IMPORTANT** : Être au point d'embarquement au moins 10 min. à l'avance
- Points d'embarquement : CHAPAIS : Tabagie RC
CHIBOUGAMAU : Dépanneur chez Carole

TARIFS :

- Billet de passage : 6.50 \$ / embarquement
- Carte prépayée : 50.00 \$ / 10 embarquements

POINTS DE VENTE :

- Chapais** :
- Tabagie RC
 - Bureau Chapais Ligne Verte
- Chibougamau** :
- Tabagie Merrill
 - Dépanneur du Centre-Ville

RÉSERVATION / INFORMATION

418.770.5898



Suivez-nous sur **facebook**



www.villedechapais.com/chapais-ligne-verte

MISSION ÉCONOMIQUE EN EUROPE

Chapais, le 21 juin 2016 — Du 13 au 17 juin dernier, la Corporation de Développement Économique de Chapais (CDEC) a organisé une mission industrielle en France et en Finlande dans le cadre de son plan de développement et de diversification local, en marge de l'usine de cogénération de Chapais Énergie. Cette mission, qui a permis la visite de sites industriels de valorisation de la ressource agroforestière, avait pour but de démontrer la viabilité de modèles d'affaires intégrés de la plante aux marchés et d'observer les technologies implantées. Les entreprises propriétaires des sites visités tels que DRT (Dérivés Résiniques Terpéniques)

relles locales. Ce sont de véritables sources d'inspiration pour des projets d'implantation dans le Nord-du-Québec.

Cette mission a réuni des intervenants locaux : le Maire de la Ville de Chapais, des promoteurs industriels (BoréA et Sourceia), des représentants de Northland Power, de Chapais Énergie et de la CDEC ainsi que des experts dans le domaine de la chimie verte et de l'ingénierie, être utilisés pour l'implantation de grappes industrielles valorisant la ressource boréale. La production d'extraits et ingrédients actifs naturels obtenus à partir de la biomasse forestière et des plantes de la forêt boréale s'inscrit parfaitement dans le cadre des projets de diversification de la Corporation. L'étape d'extraction avant la combustion de la biomasse pour produire de l'énergie est une nouvelle voie de valorisation. Avec un tel projet, la CDEC se positionne comme pionnière dans cette filière.



La CDEC est l'organisme mandataire de la Ville de Chapais au niveau économique et elle a comme objectif de contribuer à l'atteinte de la vision du Plan stratégique 2013-2023 : « Chapais 2023, un milieu de vie passionnant et prospère comptant plus de 3 000 personnes fières et engagées dans la communauté ».

Source : Lise Aubin,

CDEC—Tél.: 418-745-2511
poste 30238

laubin@villedechapais.com



CDEC—Tél.: 418-745-2511
poste 30238

laubin@villedechapais.com

Bio ForeXtra et Seneca.

L'usine thermique de Chapais Énergie fonctionnant à la biomasse forestière produit actuellement 28 MW d'électricité vendus à Hydro-Québec. Les rejets thermiques de cette usine constitués d'eau chaude et d'air chaud pourraient



© www.stornowaydiamonds.com

STORNOWAY RECUEILLE 82,72 MILLIONS \$ SUITE À L'EXERCICE DE BONS DE SOUSCRIPTION



Stornoway Diamond Corporation (TSX-SWY; « Société » ou « Stornoway ») est heureuse d'annoncer qu'à l'échéance du vendredi 8 juillet 2014, 91 912 732 bons de souscription d'actions ordinaires avaient été souscrits à un prix de 0,90 \$ l'action pour une recette totale pour la Société de 82,72 millions \$ CA. Cela représente 97,47 % des bons de souscription émis le 8 juillet 2014.

Matt Manson, président et chef de la direction, a déclaré : « Nous sommes reconnaissants aux titulaires de bons

de souscription pour cette expression de confiance. Les fonds collectés lors de cet exercice serviront à terminer la construction du projet Renard avant l'encaisse du prêt garanti de premier rang de 100 millions \$ CA. Cela renforcera notre situation financière et nous donnera une plus grande flexibilité financière avec les flux de trésorerie qui commencent. La mise en service de l'usine de traitement de Renard progresse toujours rondement et le traitement des premiers minerais devrait commencer très bientôt. »

À propos du projet diamantifère Renard

Le projet diamantifère Renard est situé à environ 250 km au nord de la communauté crie de Mistissini et à 350 km au nord de Chibougamau dans la région de la baie James, dans le centre-nord du Québec. Le 8 juillet 2014, Stornoway annonçait la clôture d'un montage financier de 946 millions \$ CA pour financer entièrement le projet jusqu'à la production; la construction a commencé le 10 juillet 2014. Les premiers minerais devraient être livrés à l'usine à la fin de septembre 2016 et la production commerciale est prévue pour le 31 décembre 2016.

Pour plus d'information, veuillez contacter M. Ghislain Poirier, Vice-président Affaires publiques de Stornoway au 418-254-6550, gpoirier@stornowaydiamonds.com

Nouvelles économique



NORDIC
STRUCTURES



ARBORA

Le plus important projet d'habitation en bois massif CLT au monde est en construction à Montréal et c'est Nordic Structure bois, filiale de Chantiers Chibougamau, qui sont fournisseur des panneaux en bois lamellé-croisé.

«Le projet de 130 millions est situé dans le quartier Griffintown, le projet Arбора sera le plus grand complexe au monde construit en bois massif. À terme, il comptera 434 unités résidentielles : 274 copropriétés, 30 maisons de ville ainsi que 130 logements locatifs pour une superficie totale de 597 560 pi².

Avec ses trois immeubles de 8 étages, le projet se distingue sur le plan environnemental, entre autres en prévoyant 40 % d'espaces verts et visant la certification LEED Platine.»¹

Nous vous invitons à aller visionner l'avancement des travaux en temps réel au <http://nordic.ca/fr/projets/realisations/arbora>

**CHANTIER ARBORА
(EN TEMPS RÉEL) →**

Vous retrouverez aussi sur ce site le lien vers deux articles de la presse

qui vous donneront plus de détails sur le projet.

Voici les liens vers les deux articles:

<http://affaires.lapresse.ca/economie/immobilier/201606/28/01-4996079-une-tour-de-logements-tout-en-bois-ou-presque.php>

<http://affaires.lapresse.ca/economie/immobilier/201510/07/01-4907426-griffintown-130-millions-pour-un-projet-dhabitation-en-bois.php>

Sources: 1-<http://nordic.ca/fr/projets/realisations/arbora>

NOUVELLE OFFRE EN GESTION DE LA DEMANDE DE PUISSANCE

Nous vous rappelons la nouvelle offre **Gestion de la demande de puissance (GDP) hiver 2016-2017**, qui vise à inciter la clientèle commerciale, institutionnelle et industrielle de petite et de moyenne puissance à réduire la demande de puissance des bâtiments pendant les périodes de pointes hivernales d'Hydro-Québec.

À noter :

- Vous devez inscrire votre projet avant le 31 août 2016
- Un appui financier est versé à un participant qui réduit la demande de puissance des bâtiments tout en remplissant les conditions d'admissibilité
- Si vous avez participé au projet

pilote GDP de l'hiver 2015-2016, vous devez réinscrire votre projet pour participer à l'offre de l'hiver 2016-2017.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe Soutien aux clients et aux partenaires d'Hydro-Québec, au 1 877 817-1433, ou à [visiter notre site Web](#).



**RÈGLEMENT 14-440
CONCERNANT LES
NUISANCES PUBLIQUES**

Quiconque, c'est-à-dire, le propriétaire, le locataire ou l'occupant, qui dispose de ses déchets dans un site non conforme commet une infraction et est passible, outre les frais, d'une **amende de (100 \$ à 1000 \$)** pour une première infraction si le contrevenant est une personne physique de **(200 \$ à 2000 \$)** pour une première infraction si le contrevenant est une personne morale.

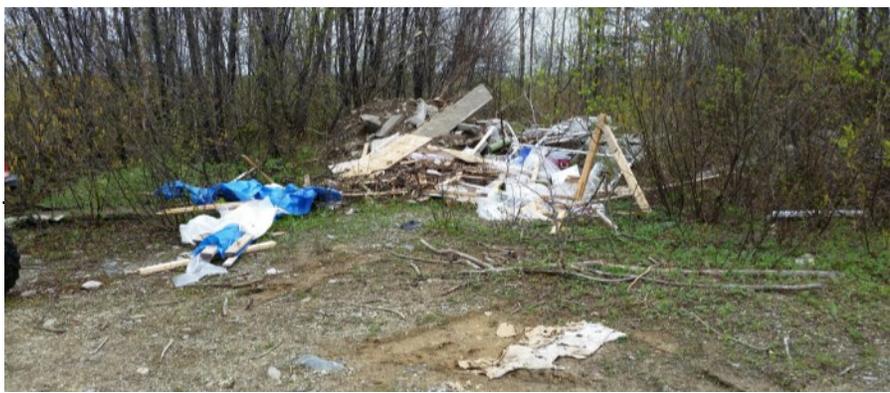
Les déchets déposés en pleine nature contaminent non seulement la beauté du paysage, mais aussi tout l'environnement autour. Bien qu'ils semblent parfois inoffensifs, ils s'avèrent être de véritables polluants.

En se dégradant, tous les déchets émettent différents polluants tels que des métaux lourds, des polluants organiques et des minéraux. L'eau

de pluie qui s'infiltré dans ces ordures emporte avec elle ces rejets toxiques. C'est ce qu'on appelle : LIXIVIAT. Ce lixiviat finira par se retrouver dans les cours d'eau et les nappes phréatiques. Ainsi, ce n'est pas seulement le site qui devient

contaminé, mais également la nature environnante.

Nous vous invitons à acheminer vos matières à l'ÉCOCENTRE (voir p. 33 pour plus d'information)



KAMILLE POIRIER BOUCHARD MAIRESSE D'UN JOUR 2016

La 6^e édition de l'activité Maire d'un jour s'est déroulée mardi le 17 mai dernier. Par ce concours, la Ville de Chapais veut permettre à un jeune fréquentant la polyvalente Le Filon de vivre l'expérience de maire d'un jour. L'objectif recherché est d'initier les

jeunes au fonctionnement de la politique municipale, de les intéresser à la démocratie ainsi que de leur donner le goût de s'impliquer et de s'engager.

Cette année, avec les intervenants de la polyvalente, un concours a été organisé et c'est Kamille Poirier Bouchard, étudiante

de secondaire IV, qui a été couronnée. Madame Poirier Bouchard a passé une partie de la journée du 17 mai avec le maire de Chapais. À titre de mairesse d'un jour, notre lau-



réate a visité plusieurs services municipaux tels que le Service de sécurité incendie, le Service des travaux publics, l'usine de surpression d'eau potable, l'Hôtel de Ville et le Centre sportif et communautaire. Madame

Poirier Bouchard a participé également au pléni-er avec les membres du conseil municipal et coprésidé en soirée l'assemblée régulière avec le maire, Steve Gamache. Au cours de cette journée mémorable, elle a reçu des appels téléphoniques du député d'Ungava, Jean

Boucher, et de Romeo Saganash, député fédéral d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou. Des cadeaux provenant de la ville de Chapais, du député d'Ungava et du député fédéral Romeo Saganash, lui ont été remis pour souligner son passage comme mairesse d'un jour et une page dans le livre d'or

de la municipalité lui a été dédiée. Le 28 mai, madame Poirier Bouchard est venue assister à la conférence de presse portant sur le lancement du Comité de diversification économique de Chapais et elle a pu s'entretenir avec le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, monsieur Laurent Lessard.

[Vous pouvez visionner l'album souvenir au www.villedechapais.com/vie-municipale/maire-d-un-jour](http://www.villedechapais.com/vie-municipale/maire-d-un-jour)



DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2015 DE LA VILLE DE CHAPAIS :

Un surplus de 240 800\$

Chapais, le 21 juin 2016 : Lors de l'assemblée ordinaire du 21 juin, le conseil municipal a déposé le rapport financier 2015 de la Ville de Chapais vérifié par la firme externe Bélanger et Bouchard. Le rapport financier présenté montre un excédent des revenus sur les dépenses de 240 800 \$. Le budget 2015 prévoyait un exercice équilibré avec des revenus et dépenses de l'ordre de 5 M \$.

Plusieurs facteurs expliquent cet excédent budgétaire, notamment une bonification du gouvernement du Québec pour ses immeubles de 51 000 \$, un revenu additionnel de 64 450 \$ provenant d'aides gouvernementales pour l'amélioration de la salle communautaire et le changement des lumières de rue au DEL ainsi que des revenus d'intérêts non prévus de 10 000 \$.

Au chapitre des dépenses, il faut noter quelques sources d'économie dont 46 350 \$ dû au coût baissier des produits pétroliers, 18 000 \$ en réparation de lumières de rue et 8 000 \$ en assurances. Certaines dépenses budgétées pour 2015 n'ont pas été réalisées (102 000 \$) et reportées à l'année 2016. Par contre, il y a eu aussi plusieurs dépenses imprévues, et donc non budgétées, qui ont affecté les états financiers 2015. Par exemple, le bris majeur de la conduite d'amenée reliant le puits d'eau potable près du lac Presqu'île à la station de surpression Springer en novembre dernier a engendré des dépenses de 35 000 \$, l'entretien de nos différents équipements ont amené des déboursés supplémentaires de 11 000 \$ et les coûts d'électricité ont été de 13 000 \$ plus élevés que ceux estimés.

Au niveau de l'endettement total net à long terme de la Ville, celui-ci se chiffre au 31 décembre 2015 à 6 796 481 \$ alors qu'il était de 6 692 649 \$ douze mois plus tôt, représentant une légère hausse de 1,5 %, et ce, en raison du règlement d'emprunt pour la fermeture du lieu

d'enfouissement sanitaire (LES) et du dépôt de matériaux secs (DMS). Avec le surplus de l'année 2015, l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus accumulé) passera donc à 617 965 \$.

Steve Gamache, maire
(418) 745-2511 p. 30227



RÈGLEMENT 13-421

RÈGLEMENT 13-421 – AYANT POUR OBJET D'ACCORDER UN CRÉDIT DE TAXES À LA RÉNOVATION ET À LA CONSTRUCTION COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET RÉSIDENIELLE ET ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 11-406 ET 11-413

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et de l'urbanisme, le conseil municipal peut, par règlement, adopter un programme de revitalisation à l'égard d'un secteur qu'il délimite;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre d'un tel programme, le Conseil municipal avait adopté les règlements 11-406 et 11-413;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge à propos de remplacer ces règlements par le présent règlement ;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion en ce sens a été donné à la séance ordinaire du 20 août 2013;

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Gilles Lachance **APPUYÉ** par madame la conseillère Denise Larouche **ET RÉSOLU**

QU'il soit ordonné et statué par règlement du Conseil de la Ville de Chapais et il est, par conséquent, statué et ordonné comme suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante

du présent règlement.

ARTICLE 2

Un programme de revitalisation est créé à l'égard des secteurs urbanisés raccordés au service d'aqueduc et d'égout.

ARTICLE 3

Est admissible au programme de crédit de taxe, tout bâtiment à vocation résidentielle, commerciale et industrielle construit en conformité avec les règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la Ville de Chapais et faisant l'objet d'un permis de construction en date du 26 avril 2011 ou après cette date.

ARTICLE 4

La Ville accorde un crédit de taxes ayant pour objet de compenser l'augmentation de la taxe foncière qui résulte de la réévaluation des immeubles après la fin des travaux de construction ou de rénovation.

ARTICLE 5

Le montant du crédit de taxes est calculé et étalé de la façon suivante :

a) Pour l'exercice financier au cours duquel les travaux ont été complétés.

Le montant du crédit de taxes est égal à 100 % de la diffé-

rence entre le montant de la taxe foncière générale qui serait dû si l'évaluation de l'immeuble n'avait pas été modifiée et le montant de la taxe foncière qui est effectivement dû, et ce, au prorata du nombre de mois. Cette disposition s'applique tant au secteur commercial qu'industriel et résidentiel.

b) Pour l'exercice financier suivant l'exercice financier au cours duquel les travaux ont été complétés:

Le montant du crédit de taxes est égal à 100 % du montant calculé en a), mais établi sur une base annuelle.

c) Pour le deuxième (2e) exercice financier suivant l'exercice financier au cours duquel les travaux ont été complétés:

Le montant du crédit de taxes est égal à 50 % du montant calculé en a), mais établi sur une base annuelle.

L'exercice financier est celui de la Ville de Chapais, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Le crédit de taxes ne peut jamais être supérieur au montant de taxe foncière générale à payer. Le crédit de taxes n'est pas applicable sur les tarifs et autres compensations ainsi que les taxes spéciales imposées par la Ville.

En résumé :

Catégorie d'immeuble	An 1	An 2	An 3
Commerciale	100%	100%	50%
Industrielle	100%	100%	50%
Résidentielle	100%	100%	50%

ARTICLE 6

Sont exclues du présent programme de crédit de taxes les catégories d'immeubles suivants:

a) La construction ou la rénovation d'un établissement au sens de la Loi sur l'instruction publique, de la Loi sur les services de la santé et les services sociaux ou de la Loi sur les travaux publics ;

b) Tous les bâtiments accessoires tels que définis dans les règlements de zonage dûment en vigueur, à l'exception des garages;

c) Les immeubles dont l'évaluation après les travaux est inférieure à 20 000\$ et/ou dont l'augmentation de l'évaluation foncière est inférieure à 2 500\$.

ARTICLE 7- CAS SPÉCIAUX

En cas de reconstruction à la suite d'un sinistre, le calcul du crédit de taxes est basé sur la valeur de l'immeuble avant le sinistre. En aucun cas, la valeur du bâtiment sinistré ne sera prise en considération aux fins de calcul du crédit de taxes.

Ce programme ne s'applique pas dans le cas des campements temporaires.

ARTICLE 8

Le propriétaire d'un immeuble admissible au programme de crédit de taxes doit déposer sa demande avant le début des travaux à l'aide d'un formulaire fourni à cette fin par la Ville lors de la demande de permis de construction ou de rénovation. Pour l'immeuble visé par un crédit de taxes, seuls les propriétaires inscrits au rôle d'évaluation en vigueur de la municipalité sont éligibles au crédit de taxes prévu au présent règlement. Le crédit de taxes est transférable à tout propriétaire subséquent.

ARTICLE 9

L'inspecteur en bâtiment, le trésorier ou toute autre personne désignée à

cette fin par voie de résolution du conseil municipal sont chargés de la mise en application du présent règlement.

ARTICLE 10

A) Pour avoir droit aux crédits de taxes conformément à l'article 5 du présent règlement, le propriétaire d'un immeuble admissible au programme de crédit de taxes devra également avoir rempli les conditions suivantes, savoir :

(i) tous travaux de construction ou de rénovation visés par le présent règlement devront avoir été exécutés en conformité des règlements d'urbanisme de la municipalité.

(ii) pour chacune des années d'application du programme, le propriétaire d'un immeuble admissible au programme de crédit de taxes devra avoir acquitté tous les impôts fonciers à l'égard de l'immeuble admissible au 31 décembre de l'année précédente l'année d'application du programme ainsi que tous les impôts fonciers relatifs à tous les immeubles détenus par ledit propriétaire ainsi qu'avoir acquitté toutes autres sommes qu'il pourrait devoir à la municipalité à quel que titre que ce soit.

B) Dans le cas où le propriétaire d'un immeuble admissible au programme de crédit de taxes ait rempli toutes et chacune des conditions au présent règlement, et que la municipalité ait reçu le nouveau certificat d'évaluation de l'immeuble visé, la municipalité versera, pour chacune des années d'application du programme, le crédit de taxes audit propriétaire de la manière suivante, savoir :

(i) par chèque à l'ordre dudit propriétaire à la mi-mai de chaque

année pour l'année antérieure;

(ii) par chèque à l'ordre dudit propriétaire à la mi-octobre de chaque année pour l'année en cours. À défaut par le propriétaire d'avoir acquitté la totalité de tous ses impôts fonciers relativement à l'immeuble admissible à cette date (mi-octobre) et/ou à défaut par la municipalité d'avoir reçu le nouveau certificat d'évaluation de l'immeuble admissible, ledit propriétaire recevra alors son crédit de taxes tel que ci-avant mentionné au paragraphe B)(i), s'il rempli les conditions.

À défaut d'avoir remplies toutes et chacune des obligations aux présentes, le propriétaire d'un immeuble admissible au programme de crédit de taxes n'aura pas droit au présent crédit de taxes.

ARTICLE 11

Si des différends surgissent lors de l'application du présent règlement, la Ville se réserve le droit de suspendre et/ou de reporter le programme à l'égard dudit immeuble faisant l'objet du litige à une date postérieure à un arrangement entre les parties.

ARTICLE 12

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Steve Gamache, maire

HORAIRE D'OUVERTURE –

ÉMISSION DES PERMIS

Lundi : 9h00 à 12h00

Mercredi : 13h30 à 16h30

Vendredi : 9h00 à 12h00

LANCEMENT D'ASCHII NIPII, UN PÉRIPLÉ SONORE À PROPOS D'EYYOU ISTCHEE ET DE LA JAMÉSIE.

Un long voyage sur les routes d'Eeyou Istchee Baie-James à l'horizon?

C'est l'occasion pour découvrir quelques-unes des histoires qui nourrissent ce coin de pays et qui ont rythmé l'espace au-delà de l'asphalte et des épinettes jusqu'à aujourd'hui.

aschii nipii (*terre eau* en cri de l'Est de la Baie James) rassemble en six compilations saisonnières des extraits sonores tirés de divers entretiens, clips Web, livres et archives audiovisuelles. Chaque compilation est liée à une période historique ainsi qu'à une légende ou à un mythe.

Tendez l'oreille tandis qu'une centaine de voix de trappeurs, biologistes, poètes, conteurs, anthropologues, avocats, musiciens, ministres, écrivains, rois, chasseurs,

archéologues, joueuses de ballon-balai, ethnomusicologues, historiens, pêcheurs, journalistes, grand-chefs et grand-mères se relaient pour mailler un filet d'histoires enracinées au territoire.

L'auditeur à l'affût peut consulter et télécharger gratuitement ces compilations trilingues (avec ou sans traduction chuchotée franco-phonie ou anglophonie) ainsi qu'un guide d'écoute et des liens pour poursuivre le périple sur le site Web www.aschiinipii.quebec

Assemblé par *Les Artisans mnémotechniques*, **aschii nipii** est partagé par l'entreprise de développement touristique Valeur Nature et l'organisme à vocation environnementale *FaunENord* dans un esprit d'éducation au territoire et d'introduction à son histoire et à sa culture.

À pied ou à moteur, de Matagami à Whapmagoostui, libre aux oreilles de se balader et d'écouter comme le recommandent les aînés.

Bonne Écoute!

Pour toutes informations supplémentaires n'hésitez pas à contacter :

Mireille Gravel, Directrice générale, FaunENord

Tel: (418) 748-4441, poste 226 ;

mgravel@faunenord.org

Ou

Nicolas Lecomte, Président, Valeur Nature

Tel : (819)-797-8789;

nico@valeurnature.ca

Le périple audio aschii nipii a été créé en partenariat avec les organismes suivants :



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

Ministère des
Affaires municipales
et de l'Occupation
du territoire

Québec 



Tourisme
Québec 

Société
de développement
de la Baie-James
Québec 

tourisme
Baie-James 

téléchargement gratuit

free download

aschiinipii.quebec

aschii nipii
terre eau
land water

un périple sonore
au coeur
d'Eeyou Istchee
et de la Jamésie

an audio journey
to the heart of
Eeyou Istchee
and Jamésie





la collecte

**LES CHEVALIERS DE COLOMB
DE CHIBOUGAMAU CONSEIL 5198**

en collaboration avec
Les Chevaliers de Colomb de Chapais conseil 6542



**Lundi 8 août
13 h à 20 h**

CLUB DE GOLF DE CHIBOUGAMAU
Salle des Chevaliers de Colomb
124, rue des Forces Armées



ALLEZ-Y EN COUPLE

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.



HÉMA-QUÉBEC

LA BAIE-JAMES EN FAVEUR DE L'HARMONIS- SATION DE LA TAXE SUR L'HÉBERGEMENT À 3,5%



Tourisme Baie-James est heureux d'annoncer que les établissements d'hébergement du territoire se sont prononcés en faveur de l'harmonisation de la taxe sur l'hébergement à 3,5%.

Avec au total 409 votes favorables contre 43 votes défavorables, c'est un appui impressionnant de 90% qu'ont manifesté les établissements d'hébergement régionaux envers l'harmonisation de la taxe sur hébergement. Rappelons que tous les établissements d'hébergement classifiés ont été invités à voter, qu'ils soient membres ou non de Tourisme Baie-James. À l'instar de toutes les régions qui se prononceront dans le même sens, la taxe à 3,5% sera effective à compter du 1er novembre 2016 sur le territoire de la Baie-James. Tourisme Baie-James fera parvenir dans les prochains jours le rapport de sa consultation positive à la ministre du Tourisme Mme Julie Boulet.

Rappelons que l'harmonisation de la taxe à 3,5% et l'élargissement du champ d'application de la taxe aux prêts-à-camper et aux établissements d'enseignement sont des mesures annoncées lors des Assises d'octobre 2015 par Tourisme Québec dans le cadre de la révision du modèle d'affaires et de gouvernance au Québec. Les autres mesures concernaient : l'amélioration

de l'encadrement législatif de l'hébergement touristique dans le but de pallier l'iniquité fiscale vécue par les hôteliers et par les autres exploitants d'hébergement touristique (gîtes, pourvoies, campings, etc.), le soutien au développement de l'offre via différentes stratégies sectorielles et un retour des ententes de partenariat régional en tourisme, mais également la création de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, une organisation indépendante et imputable, chargée de réaliser le marketing international de la destination et financée par les fonds du ministère du Tourisme, des ATR, et des entreprises privées.

« Au nom du conseil d'administration de Tourisme Baie-James, je tiens à remercier tous les percepteurs de la taxe sur l'hébergement pour cette marque de confiance renouvelée envers notre association touristique régionale. Non seulement l'harmonisation permettra une meilleure équité dans la tarification entre les régions, mais elle permettra également de continuer nos efforts de promotion et de développement de la région. La révision du modèle d'affaires et de gouvernance en tourisme, qui passait inévitablement par l'harmonisation de la taxe, nous permettra d'avoir une meilleure visibilité du Québec à l'international. Par ail-

leurs, grâce à ce vote positif, nous pourrons également avoir à nouveau une entente de partenariat régionale en tourisme. Bref, c'est toute l'industrie touristique jamésienne qui est gagnante et c'est dans ce sens que nous sommes très reconnaissants envers les établissements d'hébergement qui se sont exprimés » mentionnait Mitchell Dion, directeur général de Tourisme Baie-James.

Rappel sur l'historique de la taxe sur l'hébergement à la Baie-James

Le 1er avril 2007, la région touristique de la Baie-James a procédé à l'implantation de la taxe sur l'hébergement au taux de 2\$ par nuitée. Depuis 2007, c'est plus d'un million de dollars qui ont été générés par le biais de cette taxe. Les membres de l'hébergement ont pu ainsi bénéficier de plus de 150 000\$ en crédit marketing (15%) pour leurs besoins personnels en promotion. De plus, la majorité des membres de l'hébergement qui ont utilisé leurs crédits marketing ont pu profiter de sommes supplémentaires grâce au programme marketing (remboursement de 50% des dépenses admissibles en promotion) mis en place pour les marchés hors Québec et internationaux en collaboration avec Tourisme Eeyou Istchee, Développement Économique Canada et Tourisme Québec. (...)

Mitchell Dion, directeur général

(418) 748-8140, poste 222

Nouvelles en bref

20 Trésors culturels

Municipalités, jouez la carte de la fierté !

<http://www.journeesdelaculture.qc.ca/>

les journées de la culture
20^E ANNIVERSAIRE

30 septembre,
1^{er} et 2 octobre 2016



Identifiez vos 20 Trésors culturels !

À l'occasion de leur 20^e anniversaire, les **Journées de la culture** invitent le milieu municipal et la population tout entière à dresser la liste – très subjective ! – des **20 Trésors culturels** qui font la richesse et la fierté de leur ville ou village.

Un gros merci aux municipalités qui ont déjà inscrit leurs Trésors.

À l'intention des autres, nous avons développé un outil web gratuit, très facile à utiliser, grâce auquel vous pourrez sonder vos citoyens.

Toute l'information se trouve dans les **Guides d'utilisation**, personnalisés par région, listés ci-dessous.

Cliquez sur **vos** région administrative afin d'y accéder, et suivez votre Guide !

[Nord-du-Québec](#) ou visitez le <http://www.journeesdelaculture.qc.ca/>

Vous avez **jusqu'au 26 août** pour nous soumettre vos 20 Trésors.

N'hésitez pas à passer le mot au sein de votre réseau.

Pour plus de détails, cliquez [ici](#) ou [écrivez-nous](#).

Les 20^{es} Journées de la culture
Toute la culture qu'on peut souhaiter

Suivez-nous sur  et  [#Jdelaculture](#)

UN GRAND PAS DE PLUS VERS LA PROTECTION DES MILIEUX RIVERAINS

Chibougamau, le 20 juin 2016 – FaunENord est fier d'annoncer la fin des travaux en lien avec son projet Aménagement et mise en valeur du parc régional Obalski : zoom sur les milieux riverains.

Ce projet, qui a profité d'une aide financière de 49 000 \$ de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, s'inscrit dans la lignée des travaux menés par FaunENord depuis 2010. Ceux-ci visent à aider les citoyens riverains de la région du Nord-du-Québec à reconnaître l'importance de maintenir une bande riveraine végétalisée et à apprendre les rudiments de l'aménagement en milieu riverain pour que la bande riveraine puisse jouer son rôle de manière optimale.

Ces simples gestes contribuent de façon importante à la conservation de nos plans d'eau, que ce soit pour protéger la biodiversité ou pour contrer l'eutrophisation et la prolifération de fleurs d'eau (cyanobactéries, aussi appelées algues bleu-vert).

D'une valeur totale de 91 195 \$, cette initiative a permis l'aménagement d'un site

EN JAMÉSIE

riverain modèle mature et d'un autre en régénération dans le parc régional Obalski, sur le territoire de la Ville de Chibougamau, afin que le public puisse avoir accès à des exemples concrets. « Les travaux réalisés donnent aux visiteurs ainsi qu'aux riverains des exemples et des moyens simples d'agir concrètement pour préserver les milieux naturels qu'ils fréquentent, ce qui s'inscrit bien dans la mission et les objectifs de la Fondation Hydro-

Québec pour l'environnement », a commenté Richard Simard, conseiller – Relations avec le milieu – La Grande Rivière à Hydro-Québec.

Les travaux se sont déroulés jusqu'à l'automne 2015. Le parachèvement du projet s'est fait à l'occasion d'une activité publique de lancement, qui était greffée à une séance supplémentaire de formation technique prévue dans le cadre du projet. Le tout a eu lieu le 20 juin 2016.

Ce projet a également bénéficié de l'appui financier du gouvernement du Canada, par l'entremise d'Envi-



Manon Cyr - mairesse de Chibougamau, Richard Simard - Hydro-Québec, Florent Brassard - Parc régional Obalski, Alain Bradette - Mécanique Sport Plus, Yann Gobeil - FaunENord

Nouvelles en bref



ronnement et Changement climatique Canada, et de Goldcorp – Éléonore, ainsi que de la contribution matérielle de Mécanique Sports Plus, qui a donné 20 vestes de sauvetage pour les participants aux activités de sensibilisation en rabaska. Il a aussi pu compter sur l'appui de la Ville de Chibougamau et sur la participation spéciale de la Direction de la protection de la faune du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs lors des activités de formation.

FaunENord est un organisme sans but lucratif établi à Chibougamau et oeuvrant dans le domaine de l'environnement depuis 2001. Sa mission première est de contribuer au développement durable du Nord-du-Québec en réalisant des projets structurants et en offrant des services

dans les domaines de l'aménagement intégré du territoire, de l'environnement, de l'éducation et de l'écotourisme. Pour en savoir plus, visitez le www.faunenord.org.

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement soutient des organismes qui oeuvrent concrètement à la protection, à la restauration et à la mise en valeur des milieux naturels et qui s'efforcent de sensibiliser les collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers de leur milieu de vie. De 2001 à 2015, la Fondation a accordé 13,1 millions de dollars à 238 projets mis en oeuvre dans toutes les régions administratives du Québec. La valeur globale de ces projets est estimée à

près de 42 millions de dollars. Pour en savoir plus sur les différents projets auxquels elle a contribué, visitez le www.hydroquebec.com/fondationenvironnement.

Pour renseignements :

FaunENord

Yann Gobeil, biologiste chargé de projet

Tél. : 418 748-4441, poste 223

Courriel : ygobeil@faunenord.org

Site Web : www.faunenord.org

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

Tél. : 514 289-5384

Courriel : fondation-environnement@hydro.qc.ca

Site Web : www.hydroquebec.com/fondation-environnement





HEURES D'OUVERTURE

Il est strictement interdit de déposer des objets à l'écocentre en dehors des heures d'ouverture;

Judi : de 15h00 à 20h00

Vendredi : de 15h00 à 20h00

Samedi : de 8h00 à 16h00

*Horaire estivale en vigueur à compter du 1er juin 2016

MATIÈRES ACCEPTÉES

- Bois
- Encombrants métalliques
- Encombrants (meubles, matelas, etc.)
- Matériaux de construction, de rénovation et de démolition
- Granulats (béton, briques, asphalte)
- Pneus
- Peinture
- Matériel électronique
- Résidus domestiques dangereux
- Huiles usées (dans leur contenant d'origine seulement)

OÙ SE RENDRE?



MATIÈRES REFUSÉES

- Les matières non triées ne sont pas acceptées
- Armes, munitions et feux de bangale
- Bombonnes de propane de plus de 20lbs
- Bombonnes de gaz sous pression
- BPC
- Carcasses d'animaux
- Cyanure
- Déchets biomédicaux ou radioactifs
- Dormants de chemin de fer
- Médicaments
- Ordures ménagères
- Pneus surdimensionnés (plus de 48,5pouces)
- Résidus d'amiante
- Terre contaminée

Services aux citoyens



DÈS LE 27 JUIN 2016, NOS COOPÉRANTS SERONT PRÊTS À VOUS RENDRE SERVICE ET CE, JUSQU'AU 5 AOÛT 2016 !

POUR TONTE DE PELOUSE, GARDIENNAGE, PEINTURE, PROMENADE DE CHIEN ET BIEN PLUS !

POUR NOUS JOINDRE :

TÉL : 418-770-1224

f CJS DE CHAPAIS

MERCI AUX PARTENAIRES

DE LA CJS 2016!

Principal :

Fonds
étudiant **SOLIDARITÉ** travail
du Québec



Or :



PÔLE
D'ÉCONOMIE SOCIALE
JAMÉSIE, Nord-du-Québec



Administration régionale
Baie-James

Bronze :



Supporteurs : Député Roméo Saganash, Député Jean Boucher, Centre d'entrepreneurship Nordique, Caisse Desjardins, Tabagie Dépanneur R.C. Inc., Garage Tremblay et Fils, Gîte de la Rivière

LE CAMPING OPÉMISKA SE RETROUSSE LES MANCHES



Le Camping Opémiska a dû agir rapidement lorsque le Ministère de l'Environnement a exigé au Camping de fermer définitivement leur champ d'épuration leur laissant le droit d'opérer seulement avec leur fosse septique. La fermeture du champ d'épuration engendrait toutefois des coûts importants pour le camping et mettait en péril la saison 2016.

Il faut dire que la décision du Ministère de l'Environnement faisait suite à un avis d'infraction que le Camping Opémiska avait reçu en 2014 concernant le champ d'épuration: ce dernier ne répondait plus

aux normes et le camping devait remédier à la situation.

L'impasse s'est dénoué suite aux négociations avec le ministère de l'Environnement: le camping s'est entendu sur une méthode à prendre pour pouvoir opérer en 2016. Sur les 118 terrains, 58 terrains offrant 3 services ont été raccordés au réseau d'égout. Le camping a aussi 24 autres terrains 3 services qui devront se faire vidanger par un système de camion puisque leurs égouts ont été scellés afin de les rendre inopérants.

Plusieurs partenaires financiers se

sont joints au Camping Opémiska afin de permettre l'ouverture du Camping en 2016. Les partenaires financiers suivants ont investi, à parts égales, jusqu'à un maximum de 6000 \$ soit la Ville de Chapais, l'ARBJ, la GREIBJ et le camping Opémiska. Le député d'Ungava, M. Jean Boucher, a investi 5000 \$.

Le camping Opémiska aimerait aussi remercier M. Jean Boucher et M. Steve Gamache pour leurs interventions auprès des différents organismes gouvernementaux permettant ainsi au camping d'opérer en 2016.

Des remerciements sont aussi adressés à la Ville de Chibougamau, qui a accepté de recevoir les boues à leur usine de traitement, de même qu'au comité environnement du Camping Opémiska soit M. Guy Lafrenière, M. Daniel Blanchette et M. Sylvain Robichaud.

La Corporation de développement économique de Chapais en collaboration avec le Camping Opémiska



LA FÊTE DES JUBILAIRES... UN GRAND SUCCÈS !



C'est le samedi 21 mai dernier qu'avait lieu la Fête des Jubilaires où 160 personnes se sont rassemblées pour fêter 14 couples.

Nous tenons à remercier et féliciter tous les jubilaires ainsi que toutes les personnes présentes à cette belle fête et particulièrement M. et Mme Gaston Coutu, pour leur 60e anniversaire de mariage. Bravo et bonne continuité!

Nous tenons également à remercier nos partenaires, sans qui cette activité n'aurait pas lieu, soit : la Ville de Chapais, l'ARBJ, la Caisse Desjardins de Chibougamau, les Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle.

Félicitations et merci à tous!

Jean-Roch Poirier

Président du comité organisateur

tu rapportes,
on recycle!



tu rapportes,
on recycle!





Le Centre de Femmes
Les Essenti "Elles" de Chapais

Vie communautaire

OFFRE D'EMPLOI

Animatrice

Le Centre de Femmes Les Essenti«elles» de Chapais est à la recherche d'une animatrice. Sous l'autorité de la coordonnatrice, supporte et assiste les participantes dans leurs projets et démarches. Elle supervise, planifie, organise et anime des ateliers au centre de femmes.

Description des tâches

- Encourager la vie de groupe et les échanges. Être accessible, disponible et à l'écoute des femmes;
- Élaborer en collaboration avec l'équipe de travail le calendrier d'activités;
- Faire le lien entre les participantes et la coordonnatrice en présentant des rapports d'activités périodiquement ainsi qu'un état des revenus et dépenses de chacun des ateliers sous sa responsabilité;
- Appliquer les politiques, règlements et mandats de l'organisme;
- Rechercher les outils et la documentation pertinents aux activités du centre;
- Effectuer tout travail connexe et/ou mandat qui lui sera confié par la coordonnatrice ou le conseil d'administration;
- Accompagner ou référer au besoin la femme dans son cheminement. Dans une approche féministe, confidentielle, non-directrice, dans le non-jugement et dans le respect, assure le support et l'accueil.

Exigences de travail

- Diplôme d'études secondaires;
- Certificat en animation ou expérience équivalente serait un atout;
- Aptitude à travail en équipe;
- Autonome, ayant de l'initiative, communication.

Conditions de travail

- Minimum de 20 heures et un maximum de 30 heures par semaine;
- Salaire : 17\$/heure;
- Contrat de mi-septembre 2016 à fin juin 2017.

**Faites parvenir votre CV avant
le 2 septembre 2016 :**

Centre de femmes :

Les EssentiElles de Chapais

C.P. 997

Chapais (Qc) G0W 1H0

Courriel :

essentielles.mct@tlb.sympatico.ca

**Seulement les femmes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.*



Service des loisirs de la culture et de la vie communautaire

Nouvel horaire du bureau administratif

Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de
13h00 à 16h00

Information: 745-2511 poste 30244

Pour en savoir plus

Facebook: Service des loisirs de Chapais

Site internet de la ville: www.villedechapais.com



HORAIRE DES BAINS ET ACTIVITÉS LIBRES

Jusqu'au 28 août 2016

Mardi	10h30 à 11h30	Bain Terrain de jeux
	13h30 à 14h30	Bain libre
Mercredi	18h30 à 19h30	Bain libre
	19h30 à 20h30	Waterpolo libre
Dimanche	13h30 à 14h30	Bain libre

Entrée gratuite pour le bain libre et le waterpolo

Casque de bain obligatoire

Location: 1\$ À vendre: 5\$

Boutique aquatique

N'oubliez pas notre boutique, nous vendons

- Casque de bain adulte et enfant
- Pince-nez
- Ballon dorsal
- Soulier
- Costume de bain sur commande
- Lunette de piscine adulte et enfant

Présentez-vous sur les heures de bureau ou de
bains libres.

Tous les profits serviront à faire l'acquisition
d'équipements aquatiques. Merci à l'avance.

Avis important du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Pour nous rejoindre, vous devez composer le 418-745-2511 et le poste que vous désirez rejoindre:

Sylvie Bédard, directrice 30244 Christiane Lacasse, préposée aux loisirs 30224

Pour rejoindre les départements:

Salle communautaire 30235

Piscine 30223



Corporation des **Loisirs de Chapais**

Il est toujours possible d'inscrire votre enfant au **TERRAIN DE JEUX POUR LES 5 À 12 ANS**

Horaire du terrain de jeux: Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Tarifification:

1 enfant	105\$/saison	20\$/semaine	5\$/jour
2 enfants	135\$/saison	25\$/semaine	8\$/jour
3 enfants	161\$/saison	30\$/semaine	6\$/jour



Durée: 4 juillet au 12 août 2016

Endroit: Centre sportif et communautaire de Chapais

Service de garde: Du lundi au vendredi de 08h00 à 09h00, 12h00 à 13h00 et de 16h00 à 17h00

Tarifification:

1 enfant	100\$/saison	25\$/semaine	8\$/3 heures	5\$/1 heure
2 enfants	190\$/saison	35\$/semaine	12\$/3 heures	8\$/1 heure
3 enfants	200\$/saison	40\$/semaine	20\$/3 heures	10\$/1 heure

Les moniteurs: Jonathan Bolduc (Jo Wapiti) et Naomie Caouette (Sushie) pour le groupe de 8 à 12 ans. Alysson Forgues (Abeille) pour le groupe de 5 à 7 ans.

SOCCER

Pour les 5 à 8 ans: Mardi et jeudi de 18h00 à 19h00

Pour les 9 à 14 ans: Lundi et mercredi de 18h00 à 19h00

Endroit: Terrain de l'école St-Dominique Savio

Durée: Du 27 juin au 12 août 2016

Coût: 20\$ par enfant

Moniteur: Jonathan Bolduc





Viens te SURPASSER, tu pourrais GAGNER!

La Corporation des loisirs de Chapais en collaboration avec
Loisir Sport de la Baie-James, invitent les jeunes âgés
entre 6 à 17 ans à la journée où tu dois relever des défis
physiques.

Vendredi le 5 août 2016

13h00: Défis à relever (terrain de balle)

17h00: Souper (salle communautaire)

19h00: Remises des prix

20h30: Cinéma

Coucher à la salle communautaire

Samedi le 6 août: Retour à la maison

Inscription gratuite avant le 2 août 2016
au 745-2511 poste 30244



Amuse-toi et impressionne-nous!

Concours amateur pour les 16 ans et moins

Vendredi 12 août 2016 à 19h00

Que tu sois danseur(se), que tu sois musicien(ne), que tu sois chanteur(se) ou encore faire du lypsing. Inscris-toi au 745-2511 poste 30244. Bourses aux gagnants. Inscription: 10\$ par personne avant le 3 août 2016. (minimum 10 inscriptions exigé).

**TOI qui as le goût de t'amuser, viens le faire
avec NOUS!**

Corporation des loisirs de Chapais



RANDONNÉE BINGO

Samedi 20 août 2016 au sentier
pédestre Campbell

Venez prendre une marche avec
nous tout en jouant au bingo.



13:00 arrivée des participants et remise des cartes à jouer

13:15 départ

Inscription gratuite!

Le trajet est d'une durée d'environ 1 heure (3,4km)

Prix aux gagnants

En cas de pluie, reportée dimanche





Loisirs, culture et vie communautaire

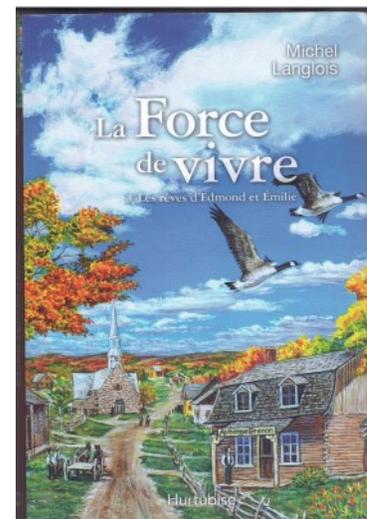
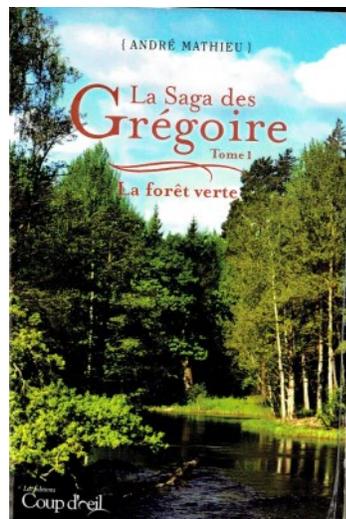
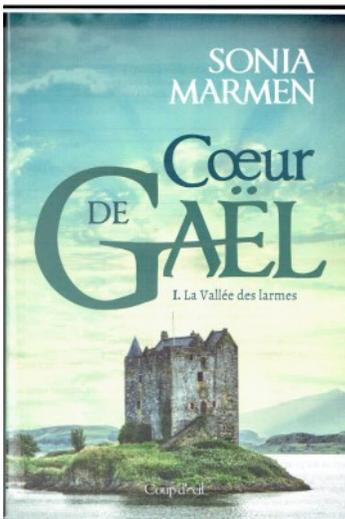
Vente de livres usagés

Venez consulter notre bibliothèque qui contient des livres usagés située au Centre Sportif et Communautaire de Chapais sur les heures de bureau (du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00). Nous avons des livres pour enfants, romans, documentaires et de références.

Le coût varie entre 1\$ à 2\$ du livre.

Ces revenus vont pour les activités jeunesse. Merci à l'avance.

P.S. Nous récoltons aussi les livres que vous n'avez plus besoin.



PARTIES AMICALES DE PÉTANQUE

Tous les amateurs et nouveaux adeptes de la pétanque sont attendus à tous les mardis et jeudis à compter de 19h00 au terrain au Parc de la chute.

Venez jouer entre amis ou entre famille, une nouvelle activité plein-air!

Pour plus d'informations: Clément Breton 418- 770-6116



Centre de conditionnement physique

Centre sportif et communautaire de Chapais au 2^{ième} étage

Tél. : 418-745-2511 poste 30232

Heures d'ouverture

Lundi 08h00 à 12h00, 13h00 à 16h00 et de 18h00 à 20h00
Mardi 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Mercredi 08h00 à 12h00, 13h00 à 16h00 et de 18h00 à 20h00
Jeudi 08h00 à 12h00, 13h00 à 16h00 et de 18h00 à 20h00
Vendredi 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Horaire valide jusqu'au 2 septembre 2016 et sujet à changements

Tarifications

Forfaits	1 an	6 mois	3 mois	1 mois	10 séances	1 séance
1 personne	300\$	160\$	90\$	40\$	65\$	8\$
2 à 3 pers. Même famille	450\$	275\$	150\$	60\$		
4 pers. Même famille	600\$	325\$	175\$	70\$		
Etudiant et 55+	150\$	100\$	60\$	30\$	40\$	5\$



La vie est comme le
SOCCER, on a besoin d'un
BUT!



Loisirs, culture et vie communautaire

Tournoi de tennis

Les joueurs de tennis de niveau amateur et/ou débutants sont invités au tournoi annuel qui aura lieu du **20 au 21 août 2016.**

Coût d'inscription: 10\$/personne

BOURSES AUX GAGNANTS!

Inscrivez-vous avant le 15 août au 745-2511 poste 30224



Pour information :

Clément Breton

418-770-6116

H&R BLOCK



Services de déclarations d'impôts
 • Particuliers • Entreprises • Travailleurs autonomes • Locations • Décès •
Services de comptabilité/Tenue de livres
 • Paies • Remises gouvernementales • T4-Relèves 1 • Correspondance •
 466, 3^e Rue, C.P. 67 125, boul. Springer, C.P. 129
CHIBOUGAMAU G8P 2K5 CHAPAIS G0W 1H0
 Tél.: 418 748-3987 Tél.: 418 745-3019
 info@hrbchibcap.ca info@hrbchibcap.ca

L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS DAÏNES
JAMÉSIE

Dominique Simard
Directrice générale

■ 418 748.3211
 ■ 418 748.7413
 ■ 418 748.1767
 ■ dsimard@lappujamesie.org

333, 3e Rue, bureau 3
Chibougamau (Québec) G8P 1N4

Garage TREMBLAY & FILS

Tél. : 418 745-3733 • Téléc. : 418 745-2662

99, boulevard Springer
C.P. 189
Chapais, Québec
G0W 1H0

- Véhicule automobile
- Mécanique générale
- Essence
- Pneus
- Articles de chasse et pêche

CHIBOUGAMAU AUTOMOBILE INC.

Une équipe d'ici pour des gens d'ici

359, 3^e Rue
Chibougamau (Qc)
G8P 1R1

T 418.748.2634
F 418.748.4055

www.chibougamauto.com



chapaïs Ligneverte

www.villedechapais.com/chapaïs-ligne-verte

Tél. : 418.770.5898

Courriel : ligneverte@villedechapais.com

145, boul. Springer, C.P. 380
Chapais (Qc) G0W 1H0
Fax : 418.745.3871



Jonathan REMILLARD
Transport et Excavation

TERRE
SABLE
GRAVIER
FARDIER
PIERRE
TERRASSEMENT
LOCATION DE
MACHINERIE LOURDE

50, 8^e Rue
Chapais, Qc
C.P. 186, G0W 1H0

Tél.: 418 745-2044
Cell.: 418 770-9082



JF inc.
Service d'entretien ménager

Jimmy Forgues,
propriétaire

54, 1^{re} Rue, Chapais (Qc) G0W 1H0

Tél.: 418-745-3100
Cell.: 418-770-7528
Fax: 418-745-3700

Courriel : jf-inc@hotmail.com

Expert en sinistre • Service résidentiel & commercial



GRUPE VOYAGES QUÉBEC

Lorraine Boucher, Conseillère en Voyage
Groupe Voyage Saguenay Lac-St-Jean Inc.
Groupe Voyages Québec

51-2ième rue, CP 569
Chapais G0W 1H0 (QC)
Tél.: (418) 770-8831 ou (418) 745-3683
Fax.: (418) 745-3178
lboucher@gvq.ca ou
lorraine.boucher@tb.sympatico.ca
www.saglac.gvq.ca

Vacances de rêve, avion, hôtel, location de voiture, un forfait lune de miel!

Peu importe votre besoin, vous avez maintenant la possibilité d'utiliser ce service à Chapais.

Vous servir est un plaisir!

Le paradis des animaux

132, 3^e Avenue, Chibougamau, QC G8P 1Z7

Tél.: 418 748-1122 Téléc.: 418 748-8053

- Jouets
- Toilettage
- Nourriture
- Pension
- Accessoires



Le Centre de Femmes Les Essenti"Elles" de Chapais

121, boul. Springer
Chapais (Qc) G0W 1H0
Tél. : (418) 745-4012
Fax : (418) 745-4013

Marie-Claude Tremblay, coordonnatrice
Courriel : essentielles@idlogic.com



Huard & Compagnie

350 3^e Rue, Chibougamau
huardetcompagnie.com

Mode • Déco • Cuisine



DOMAHU
CPA Inc.

Serge R. Huard, CPA, CA
domahu@videotron.ca

Comptable Professionnel Agrégé, Comptable Agrégé
Consultant spécialiste : Achat/Vente d'entreprises, Diagnostic, Démarrage, Réorganisation/Redressement/Financement.

Siège Social
1356, rue de Gascogne
Québec, QC G1G 4T3
T 418 563-5032
F 418 627-3422

Bureau Nord du Québec
61, Chemin du Lac Opémiska
C.P. 1138, Chapais, QC G0W 1H0
T 418 745-2333

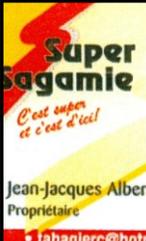
Super Sagamie R.C.
(TABAGIE DÉPANNEUR RC)

123, boul. Springer
Chapais (Québec) G0W 1H0
Tél.: (418) 745-2778
Téléc.: (418) 745-3384

Jean-Jacques Albert
Propriétaire

VIDÉO - PÂPÉTRIE - CADEAUX
LOTO-QUÉBEC - TERMINUS D'AUTOBUS - GLACE
VERBES - ARTICLES FÊTE - CAFÉ - BAR LÂTIER
CARTE DE SOUHAITS - VIN - PHOTOCOPIES - FAX

• tabagierc@hotmail.com • www.supersagamie.com



salon foto bain beau
toilettage
48 2 ième avenue
Chapais
G0W 1H0

Melanie Larouche
technicienne

418-745-2424



RGA ASSURANCE

401, 3^e Rue, Chibougamau (Qc) G8P 1N6
T 418.748.8131
www.rgaassurance.com



CHEVALIERS DE COLOMB
CONSEIL 6542 • CHAPAIS

RESPONSABLE DE SALLE : GILLES BROUSSEAU
POUR RÉSERVATION : 418.745.3876



LES ENTREPRISES 9076-9803 Québec Inc.
MARC FORGET
R.B.Q. : 8314-2935-08

71, 1^{re} avenue
Chapais (QC) G0W 1H0

Excavation • Terrassement • Déneigement

418 745.3658 418 745.3659 418 770.7072
ent.mforget@tb.sympatico.ca



ENTRETIEN INDUSTRIEL DLB

Courriel : lbedard@entretienindustrieldlb.com Prop.: Luc Bédard

PRODUITS D'ENTRETIEN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
VENTE - LOCATION - SERVICE - ÉQUIPEMENT - MANUTENTION

973A, 3^e rue, Chibougamau (Québec) G8P 1R4
Bur.: 418 748-6508
Téléc.: 418 748-3412 Cell.: 418 770-8344
www.entretienindustrieldlb.com



LES ENTREPRISES
RBE 2007

EXTERMINATION FERTILISATION EXTINCTEURS

Luc Bédard Président

973 A, 3^e rue, Chibougamau, (Québec) G8P 1R4
Tél.: 418 748-6508 Téléc.: 418 748-3412



gamen@me.com

Men & fils ÉLECTRIQUE
ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ

418 745-3323

GAËTAN MÉNARD 418 770-8294
DAVID MÉNARD 418 770-8220

218, BOUL SPRINGER
CHAPAIS (QC) G0W 1H0



POUR AJOUTER VOTRE CARTE D'AFFAIRES À NOTRE VITRINE PUBLICITAIRE, N'HÉSITÉZ PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS : 418.745.2511 POSTE 30234

Coordonnées du journal

145, boul. Springer, C.P.128
Chapais (Qc) G0W 1H0
T 418.745.2511 poste 30234
F 418.745.3871
C ggleeton@villedechapais.com

Faites parvenir vos articles, annonces ou communiqués.

- Date de tombée : 1^{er} septembre 2016
- Publication de la Tribune : 9 septembre 2016



Consultez la Tribune couleur en ligne.
La Tribune Chapaisienne est réalisée par
la Corporation de développement
économique de Chapais en collaboration
avec la Ville de Chapais.

Pour afficher votre
annonce communiquez
avec Geneviève Gleeton
au 418-745-2511
poste 30234

Vous pouvez afficher votre
maison à vendre ou votre
logement à louer
gratuitement au
www.villedechapais.com pour
plus d'information contactez
le 745-2511 poste 30230

PARTENAIRES FINANCIERS:



À CHAPAIS



CONCEPT UNIQUE DANS LA RÉGION
UNIQUE - PRATIQUE - TENDANCE - ABORDABLE

DES MAISONS PRÊTES À VOUS RECEVOIR. ADAPTÉES À VOTRE STYLE DE VIE.



MAISON MODULAIRE
79, 6^e Avenue N.

PRIX : 149 500 \$_{tax}
(terrain inclus)

MAISON MOBILE
135, 8^e Avenue

PRIX : 92 000 \$_{tax}
(terrain inclus)



CONCEPT
HABITATION

Pour informations :

Lise Aubin, CDEC
au 418.770.8684

CONCEPT HABITATION
au 418.412.6065